

Grande » Conférence sociale ou... « Grande » Arnaque du dialogue social ?



Depuis quelques jours la presse révèle les grandes lignes de la politique gouvernementale pour le Service public.

De fait, on peut se poser la question :

A quoi servira la table ronde dédiée au Service public ?

Gel des effectifs et redéploiement forcé vers 3 ministères dit prioritaires, sans aucune étude d'impact sur les missions de service public.

Diminution drastique des crédits de fonctionnement et d'intervention de manière arbitraire !

Ainsi, dans certains ministères, des missions ne pourront plus être assurées, faute de personnels et/ou de moyens. Chaque ministre devra se conformer à la lettre de cadrage budgétaire restrictive ! Le dialogue social ministériel, dans ces conditions, risque de tourner court...

Autre annonce toujours dans la presse : gel des rémunérations des fonctionnaires et diminution des mesures catégorielles.

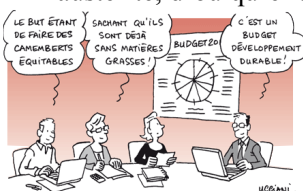
De nouveau, les fonctionnaires vont être soumis à de nouvelles restructurations, subir les conséquences des réductions d'effectifs, et perdre un peu plus de pouvoir d'achat.

En fait, on change... pour que rien ne change, **en passant de la RGPP... à la RGPP ! Un changement dans la continuité... qui n'amuse aucun fonctionnaire !**

En effet, alors même que la « grande » conférence sociale ne s'est pas encore tenue, alors même que nous n'avons pas débattu du Service public républicain, de son rôle, de ses missions et de l'attente de nos concitoyens, le gouvernement a déjà annoncé ses choix par voie de presse.

Une fois de plus, le dialogue social est contourné, voire dévoyé. Nous avons le sentiment de revivre un passé pas si lointain, où nous étions sans cesse mis devant le fait accompli. Certes, le gouvernement reçoit les organisations syndicales avec le sourire, mais cela ne suffit pas !

L'austérité, d'où qu'elle vienne, n'est pas acceptable. Il est temps de sortir de cette politique qui considère que le Service public et ses fonctionnaires sont les seules variables d'ajustement budgétaire.



FO, 1ère organisation de la Fonction publique de l'Etat, ne supportera pas davantage que les fonctionnaires toujours qualifiés à tort de privilégiés continuent de subir le diktat de l'Union européenne et des marchés financiers.

François Hollande affirmait : « *Le changement c'est maintenant* ». Pour l'instant, les fonctionnaires entendent toujours le même discours : rigueur budgétaire, austérité, critères de convergence...jusqu'à



quand ?

FO attendra la « grande » conférence sociale de juillet et saura prendre ensuite ses responsabilités si les mesures annoncées sont confirmées.

Bilan des Pôles de Recouvrement Spécialisés (PRS)

Sur notre site, le compte-rendu complet du GT de juin qui faisait le bilan des PRS.



5 points à l'ordre du jour :

- La synthèse du premier bilan de fonctionnement.
- L'assouplissement des critères de transfert des créances des particuliers.
- Le pilotage.
- Les liaisons avec les autres services.
- Le déploiement RSP MEDOC.

Catégorie C - CAPN n°7 du 29 juin 2012 Tableau d'avancement de AA1 à AAP2



Les élus F.O.-DGFIP :

- ont rappelé leurs revendications concernant une carrière sans barrage et le passage au grade supérieur dès que les conditions statutaires sont remplies ;
- ont dénoncé le fait que des agents pouvant postuler au tableau d'avancement soient écartés pour de simples questions budgétaires ;

- ont demandé la signature du Plan de Qualification Ministériel ainsi que son abondement.

3 574 agents étaient promouvables (5ème échelon avec 6 ans de services effectifs dans le grade) dont 1 638 issus de la FF et 1 936 issus de la FGP.

La coupure se situe au 5ème échelon avec une ancienneté au 18 septembre 2011 avec date d'accès au corps au 1er octobre 2000.

- 10 agents en fin de carrière (+ de 58 ans) sont inscrits dans le tableau.

- 1 965 ont été proposés à l'inscription sur le tableau.

- 33 agents ont été écartés des tableaux pour avoir eu une baisse de note, une sanction disciplinaire ou un motif non indiqué.

Les élus F.O.-DGFIP ont voté **CONTRE** ce projet de tableau d'avancement qui écarte pour des raisons purement budgétaires des agents remplissant les conditions statutaires d'avancement.

De plus, le plan de qualification ministériel n'étant pas connu à la date de la CAPN, le volume pris dans ce projet n'est qu'un calcul de ce que sera ce plan.